



Un brevet, des valeurs, une
action éducative : le BAFD,
c'est bien plus qu'une
formation !



PASSE LE **BAFD** ET DEVIENS DIRECTEUR.TRICE



Le **BAFD** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) est un diplôme non professionnel, **accessible dès 18 ans**, qui te permet de diriger, de façon occasionnelle, des accueils collectifs de mineur.es avec ou sans hébergement.

C'est **une formation courte, en 5 étapes**, qui va te permettre de te former pour définir ton projet de direction, animer une équipe, recruter, former, assurer le bon fonctionnement d'un accueil de loisirs ou d'un séjour de vacances.

LES + DU BAFD

Enrichir ton expérience/tes pratiques au contact des autres

Obtenir un véritable atout pour le CV

Trouver rapidement des postes intéressants à responsabilité

Défendre un projet pédagogique, recruter et animer une équipe

Possibilité d'encadrer un séjour à l'étranger

Vivre une expérience de vie collective

Témoignages et interviews
d'anciens stagiaires



#1

Formation Générale

Elle te permet d'acquérir les éléments fondamentaux afin d'élaborer, conduire et évaluer un projet pédagogique. Elle prépare à l'animation d'équipe, à la communication et à la conduite de réunion. Elle forme à l'organisation des aspects administratifs et techniques de la direction.

Durée : 9 jours

#3

Session de perfectionnement

Elle te permet de consolider et d'enrichir les apprentissages de la formation générale. Elle te permet également de prendre du recul sur les fonctions de direction et sur les situations vécues pendant ton stage pratique afin de les analyser et de perfectionner tes aptitudes à diriger.

Durée : 6 jours

Infos et prochaines sessions dans la région



cemea-formation.com
04 67 50 46 00
bafa@cemea-occitanie.org

#5 étapes

pour ton BAFD

#2

1er stage pratique

Il s'agit d'une mise en situation réelle au sein d'une équipe d'animation en accueil collectif de mineur.es en tant que directeur.ice ou directeur.ice adjoint.e. Tu construis un projet pédagogique et animes une équipe dans le cadre réglementaire d'un ACM. L'organisateur t'accompagne dans cette première expérience.

Durée : 14 jours

#4

2ème stage pratique

Il s'agit à nouveau d'une mise en situation réelle au sein d'une équipe en accueil collectif de mineur.es. Contrairement au premier, ce stage doit obligatoirement être effectué en responsabilité totale de direction.

Durée : 14 jours

#5

Délivrance du brevet

Tu dois rédiger un bilan de formation, à envoyer à la DRAJES de ta région, 1 an maximum après ton second stage pratique. Ce bilan est un document écrit qui permet au jury de valider tes acquis basés sur les fonctions de la direction d'un ACM.

Entre l'étape 1 et l'étape 5, la durée maximale est de 4 ans.